

RECYCLAGE S.S.I.A.P. 3 - Emploi de Chef de Service de sécurité incendie

Public concerné :

Chef de sécurité incendie qualifié SSIAP 3 en activité (attesté par l'employeur ou le contrat de travail)

Le recyclage SSIAP 3 a lieu tous les 36 mois et au plus tard à la date anniversaire de l'obtention du diplôme.

- **Durée du stage :** 21 heures (3 jours)
- **Nombre de candidats par session :** 10 maximum
- **Pré-requis :** → Etre titulaire du diplôme SSIAP 3
 - Etre titulaire du P.S.C. 1 ou S.S.T à jour de recyclage
 - Fournir une attestation de l'employeur justifiant de 1 607 heures travaillées en tant que SSIAP 3 sur les 36 derniers mois
- **Pièces à fournir au plus tard le 1^{er} jour du recyclage :**
 - Photocopie d'une pièce d'identité
 - 1 photo d'identité
 - Le diplôme SSIAP 3
 - Le SST ou équivalent à jour de recyclage
 - Le dernier recyclage s'il y a lieu
 - L'attestation justifiant des 1 607 heures

Programme :

CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE		
RECYCLAGE	Séquence 1 : Réglementation Séquence 2 : Notions de droit civil et pénal Séquence 3 : Fonction maintenance Séquence 4 : Etude de cas Séquence 5 : L'accessibilité des personnes handicapées Séquence 6 : Analyse des risques Séquence 7 : Moyens de secours	21 h 00

SEQUENCAGE :

RECYCLAGE DU CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE	21 h 00
----------------------------------------------------------	----------------

SEQUENCE 1	RÉGLEMENTATION	4 h 00
Thème	Evolution des textes réglementaires	
Contenu	Règlement de sécurité dans les ERP : - dispositions générales, dispositions particulières et spéciales Règlement de sécurité dans les IGH Rappel des textes sur les moyens de secours Rappel sur le code du travail Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié	4 h 00
Matériels et documentations	Code de l'urbanisme, les différentes sections ; Code de la construction et de l'habitation, les différentes sections ; (chapitre: protection contre l'incendie et la panique dans les ERP et IGH) Code du travail (chapitre incendie) Code de l'environnement Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, particulières et spéciales ; Règlement de sécurité dans les IGH	

SEQUENCE 2	NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PENAL	2 h 00
Thème	Les Codes Civil et Pénal	
Contenu	La délégation de pouvoir et la délégation de signature La responsabilité civile et responsabilité pénale Le délit de mise en danger de la vie d'autrui	2 h 00
Remarque	Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique.	

SEQUENCE 3	FONCTION MAINTENANCE	2 h 00
Thème	Les contrats de maintenance des installations de sécurité	
Contenu	Contextes d'obligations réglementaires aspects juridiques : - les contrats avec obligation de moyens - les contrats avec obligation de résultat - Différents types de contrats : - le contrat de types « prédictifs » - le contrat de types « préventifs » - le contrat de types « correctifs » ou « curatifs » Normalisation	1 h 30
Application	Analyse critique et retours d'expérience	0 h 30

\\Srvnas-sis\sis\S.I.S\S.I.S. 2022\QUALIOPT\PROGRAMMES ET SEQUENCAGES\PROGRAMME ET SEQUENCAGE RECYCLAGE SSIAP 3.doc

SEQUENCE 4	ETUDE DE CAS	3 h 00
Thème	Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant	
Contenu	Rappel de la méthode Lecture de plan	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Les règlements de sécurité Plans	
Application	Rédaction d'une notice technique de sécurité Correction de l'exercice	2 h 00

SEQUENCE 5	L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES	2 h 00
Thème	Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application	
Contenu	Les dispositions réglementaires : - Les commissions accessibilité - Les exigences réglementaires générales - Les exigences dimensionnelles et qualitatives - Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) - Visite, réception par commission d'accessibilité	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Réglementation sur l'accessibilité	
Application	Analyse critique et retours d'expérience	1 h 00

SEQUENCE 6	ANALYSE DES RISQUES	4 h 00
Thème	Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux	
Contenu	Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens) Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel) Le plan de prévention (rappel) Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel)	2 h 00
Matériels et documentations recommandés	Textes réglementaires (article R123-43) Décret du 20 février 1992 relatif au plan de prévention Décret du 5 novembre 2001 relatif au document unique Arrêté du 22 août 2002 relatif au Document Technique Amiante Modèle de plan directeur, compte-rendu de chantier, etc...	
Application	Etude d'un cas pratique	2 h 00
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un coordonnateur Sécurité Protection Santé ou par un responsable de service sécurité en entreprise et justifiant d'une expérience minimale de 5 ans dans les domaines souhaités.	

SEQUENCE 7	MOYENS DE SECOURS	2 h 00
Thème	Evolution des textes réglementaires	
Contenu	Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications) Moyens d'alerte des secours Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours Connaître et savoir exploiter un S.S.I	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	Les différents textes applicables SSI de catégorie A	

Objectifs pédagogiques :

Actualiser les connaissances suivantes :

- Connaître les différentes classes de feu, leur développement et les actions sur l'établissement
- Définir et appliquer la réaction et la résistance au feu
- Reconnaître la typologie et la structure d'un bâtiment, lire correctement un dossier de plans d'architecture
- Connaître et utiliser la trame d'analyse d'un projet de construction
- Connaître le règlement de sécurité des ERP et des IGH
- Appliquer les obligations réglementaires aux différents types d'établissement
- Analyser les risques présentés par un établissement et rédaction des documents administratifs
- Assurer le conseil du chef d'établissement en matière de sécurité
- Correspondre avec la Commission de Sécurité
- Tenir et mettre à jour le registre de sécurité
- Assurer le management de l'équipe de sécurité
- Gérer le service de sécurité, en établissant et en suivant les budgets
- Gérer les contrats de maintenance

Les méthodes et les moyens :

- Conforme à l'annexe V de l'arrêté du 02/05/2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et IGH
- Exposés et exercices d'application
- Livret de formation remis à chaque stagiaire

Matériels d'apprentissage :

- Salle de cours pouvant accueillir 10 personnes
- Livre SSIAP 3
- 1 salle de formation équipée :
 - ↳ d'un système de sécurité incendie
 - ↳ de blocs autonomes d'éclairages de sécurité
- Talkie walkie
- Cours sur supports numériques (clés USB...)
- Extincteurs, bacs à feux écologiques
- Cabane à fumée

Suivi :

- Délivrance d'une attestation de présence (feuille d'émargement)
- Un QCM final et de la pratique permettant d'évaluer le niveau de chaque participant
- Délivrance d'une attestation de formation individualisée

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter.

TARIF :

445.00 € H.T./personne

Pour groupe de 5 personnes et plus : nous consulter

Prochaine session :

- **Selon demande**

Lieu du stage :

S.I.S - 8 rue Ampère - ZI Forlen Est - 67118 GEISPOLSHHEIM GARE

Modalités d'accès :

Avoir un dossier administratif et financier complet

Délais de réponse :

Toute demande de renseignements ou de devis sera traitée dans un délai de 48 h 00 maximum.

Votre contact : Valérie FREYD

Tél. 03 88 55 52 59

Mail : valerie.sis@wanadoo.fr ou eric.reverret.sis@wanadoo.fr

- **Le PLUS S.I.S.** ⇒ Le savoir faire de nos formateurs :
 - ☞ Titulaires du S.S.I.A.P. 1 – S.S.I.A.P. 3
 - ☞ Plus 20 ans d'expérience en formation et en matière de sécurité incendie

Mise à jour le : **13 juin 2022**

\\Srvnas-sis\sis\S.I.S\S.I.S. 2022\QUALIOP\PROGRAMMES ET SEQUENCAGES\PROGRAMME ET SEQUENCAGE RECYCLAGE SSIAP 3.doc

S.A.S. « S.I.S » au capital de 20.000 €

Z.I. Forlen EST – 8 rue Ampère

67118 GEISPOLSHHEIM-GARE

Siret : 419 012 265 00023 - APE 7120B - TVA : I FR 33419012265 - Lieu de juridiction : Strasbourg -

IBAN : FR 76 1027 8012 2500 0128 5794 581 BIC : CMCIFR2A

Adresse E-Mail : **eric.reverret.sis@wanadoo.fr**

Site : **www.securiteincendieservices.com**

Tél : 03.88.55.52.59